

Le massacreur de Pantin

dans *Le Petit Journal* du mardi 21 septembre 1869

Tirage du Petit Journal ce jour-là : 261151 exemplaires

L'événement d'hier

HORRIBLE TRAGÉDIE

Quelle épouvantable phase d'aveuglement, de barbarie et de haine traversons nous donc ? Quel mauvais génie pousse ainsi au mal les natures perverses ?

Dans ce Paris, si fier de son intelligence, de ses splendeurs, de sa civilisation, il ne passe de jour où quelque attentat contre les personnes ne vienne affliger les consciences honnêtes ; mais le crime que nous avons à vous raconter aujourd'hui dépasse toute mesure et met le comble à l'horreur.

**

Mais nous devons maîtriser notre émotion et nous efforcer de mettre quelque ordre dans notre récit.

Hier matin, cheminant au hasard, allant l'aventure, suivant notre habitude nous arrivâmes au grand marché de la Villette, où tout d'abord une rumeur d'indignation et de colère frappa nos oreilles.

Qu'était-ce ?

Des groupes nombreux étaient formés çà et là et l'on y devisait avec une animation inaccoutumée.

**

Nous approchâmes d'un de ces groupes et nous ne pouvions croire ce qui s'y disait, tant c'était hideux.

— Ah ! vous n'y voulez pas croire, vous non plus, me dit un brave homme que j'interrogeai. J'étais comme vous, je ne pouvais pas ajouter foi de telles abominations, mais je crois maintenant parce que j'ai vu, et jamais je n'oublierai cela, dussé-je vivre cent ans !

**

Je me mis aussitôt en devoir de connaître exactement les causes de cette agitation et voici les faits que je recueillis.

Hier matin, lundi, à cinq heures, un sieur Langlois, cultivateur, se rendait avec ses outils de travail sur sa propriété, voisine de pantin, à l'endroit dit le *Chemin- Vert*.

Ce terrain se trouve situé à environ 1 kilomètre et derrière la gare de Pantin, chemin de fer de l'Est, dans la direction d'Aubervilliers, à cinq cents marcs environ de route de Paris.

Pour se rendre à sa propriété, M. Langlois suivait à travers champs, un sentier battu qui abrégait le chemin qu'il avait à parcourir.

*

**

Arrivé sur la lisière d'un champensemencé de luzerne, il remarque tout à coup une mare de sang. Il s'approche pour s'en rendre compte et constate que le sang a été fraîchement répandu ; de plus, les traces se poursuivent ; il les suit pas à pas et à peu de distance du premier endroit quatre mares plus étendues que la première, apparaissent à ses yeux, et, semblent contenir des matières cérébrales.

Effrayé et de plus en plus intrigué, il poursuit ce chemin sanglant et arrive près d'une *jachère* fraîchement labourée et dont une surface assez étendue présentait cette particularité étrange, qu'elle formait un mamelon sur le plan général du champ.

Les traces ensanglantées prenaient cette direction, il les suit, il arrive à cet accident de terrain.

Tremblant, ému, sous le coup d'un sinistre pressentiment, il écarte la terre avec un de ses outils ; il met à jour un foulard.

Il fouille encore et bientôt il se trouve en présence du cadavre d'une femme, vêtue encore d'une robe de soie.

Il veut dégager plus terre encore, afin de mettre le cadavre à l'air, et bientôt il aperçoit la tête meurtrie d'un enfant.

*

**

Épouvanté, il court à Pantin, distant, de six cents pas environ, pour donner l'alarme et prévenir l'autorité municipale ou le brigadier de gendarmerie.

M. Roubel, commissaire de police de Pantin, accompagné de M. Alphonsi, son secrétaire et de M. le docteur Lagague, suivent en toute hâte le cultivateur.

En un instant, cinquante personnes sont sur pieds. On croit encore à quelque exagération de la part de M. Langlois, et on se rend sur le lieu où il a fait l'horrible découverte.

Il faisait grand jour alors.

On exhuma d'abord le cadavre de la femme, qui paraît avoir de trente-cinq à quarante ans ; les assistants poussent un cri d'horreur...

Mais un autre cadavre se présente, c'est celui d'un garçon de quatorze ans. Les assistants palissent et se regardent terrifiés.

Un cadavre encore, celui d'une petite fille de trois ans...

Les assistants se détournent avec épouvante !

Ce n'est pas tout.

Un quatrième cadavre est retiré ;

Puis un autre !...

Puis un autre encore !!..

Bref, six cadavres sont successivement découverts.

Ils avaient été entassés, — c'est le mot juste, — dans une fosse longue de trois environ, sur une largeur de 80 centimètres au plus et fort peu profonde, car c'est à peine si 20 centimètres de terre recouvraient cette hécatombe humaine...

*

**

Immédiatement informée, l'autorité judiciaire arriva à son tour et ordonna toutes les mesures nécessaires en une si épouvantable circonstance.

On chercha dans les vêtements de la femme et, dans les poches de la robe de soie, on y trouva une centaine de francs. Elle avait en outre aux oreilles de petites boucles d'or.

Les quatre garçons étaient vêtus en collégiens ; les Boutons de leurs tuniques portent le nom d'un fabricant de Roubaix ; l'aîné avait cinq francs dans son gilet.

Ce n'était donc pas le vol qui avait été le mobile du crime ! Mais alors, quel est le mot de cette sinistre énigme ? quelle est cette fureur ? À l'heure où j'écris ces lignes, on ne le sait pas encore, mais les investigations les plus actives ont été immédiatement combinées et il est impossible que l'identité des victimes ne soit pas établie dès aujourd'hui.

*

**

En examinant de près les cadavres et en voyant leurs vêtements, quelques personnes ont cru se rappeler que cette femme et ces enfants étaient arrivés dimanche soir à Pantin, par le train de onze heures ; un homme les accompagnait.

Où sont-ils allés en sortant de la gare ? Qu'est devenu cet homme ? On le saura certainement bientôt.

Ce qui paraît certain, c'est que le crime n'a pas été commis sur le lieu où les cadavres ont été retrouvés.

On suppose que la mère et les cinq enfants ont été assassinés dans quelque maison des environs et que leurs cadavres ont été conduits dans un véhicule quelconque jusqu'à la limite du champ où la fosse a été ouverte.

Détail important : des laboureurs du pays assurent que cette fosse a été creusée par une main habituée à manier les outils de culture : « Ça n'a pas été fait par un bourgeois ! » disent-ils.

*

**

Ce qui confirme l'opinion que les cadavres ont été transportés jusqu'à la limite du champ, c'est d'abord qu'on trouvé l'empreinte des roues sur le chemin vicinal où la voiture s'est probablement engagée, et qu'à partir du point où elle a dû s'arrêter on a trouvé d'abondantes traces de sang.

*

**

On s'accorde à dire que la mère était enceinte, ce qui rendrait le crime plus odieux encore, si c'était possible.

Toutes les blessures paraissent avoir été faites avec instrument pointu et tranchant.

La pauvre petite fille, âgée de trois ans, avait le ventre littéralement ouvert.

Les petits garçons sont âgés environ de huit, dix, douze et quatorze ans.

On croit généralement que la mère, les enfants et l'homme qui les accompagnait avaient dîné au Raincy. On sait combien toutes ces localités des environs de Paris sont fréquentées le dimanche par la population parisienne. Qu'on juge de l'émotion que ce douloureux événement y a produite !

Parmi les témoignages recueillis sur les lieux au premier moment, en voici deux qui présentent quelque importance :

Entre minuit et une heure matin, un habitant assez éloigné de l'endroit, désormais lugubrement célèbre, aurait entendu des appels et des cris de détresse, parmi lesquels il aurait saisi ces mots : maman ! maman !

On a, trouvé également deux cents mètres de là un manche de contenu de table et un peu plus loin une lame s'y adaptant fort bien ; l'un et l'autre de ces objets étaient maculés de sang ; la virole du manche était tordue.

Dernière particularité.

On a trouvé dans la fosse et parmi les cadavres, trois morceaux de saucisson et la moitié d'un petit pain au beurre !...

À trois heures, les constatations légales étant terminées les cadavres ont été, par les soins le commissaire de police, transportés à la Morgue, sur deux voitures de marâchers escortées par la gendarmerie ; ils vont y être soumis à l'autopsie, après été préalablement photographiés.

C'est ce funèbre cortège qui a si vivement impressionné, hier dans l'après-midi, les personnes qu'il a rencontrées dans son parcours.

*

**

Il serait inutile de se livrer à des conjectures plus ou moins hasardées sur les causes de ce sextuple assassinat. La vérité tout entière ne tardera pas être dévoilée.

On saura quels motifs ont pu inspirer un crime si horrible, qui, nous le croyons, est sans précédents ; quelles haines farouches ou quel monstrueux intérêt ont pu armer le bras de l'assassin.

L'imagination a peine à se représenter l'accomplissement d'un pareil forfait.

Pauvre mère ! pauvres enfants ! Les plus jeunes n'ont dû opposer aucune résistance : mais la mère, mais le fils aîné ! Oh ! je veux éloigner ma pensée de cette scène abominable, et toujours je l'ai sous les yeux, comme si j'en avais été témoin, tant je me la représente dans toute son horreur.

*
**

Ah! quelle horrible chose que le crime ! Aimons-nous, les uns les autres, tendons-nous des mains fraternelles, et dès qu'un mauvais sentiment se fait jour en nous, arrachons-le sans pitié comme on arrache du milieu des blés la mauvaise herbe !

THOMAS GRIMM. ¹

Je suis allé ce matin à la Morgue.

J'aurais voulu voir les six cadavres étendus sur les dalles de marbre, dans cette salle lugubre où viennent échouer les personnes décédées par suite de mort violente.

Une foule énorme stationnait aux alentours de la Morgue.

Mais les cadavres n'ont pas encore été exposés.

Rien n'a été découvert jusqu'à ce moment sur l'identité des victimes de l'horrible assassinat de Pantin. — T. G.

¹ Pseudonyme collectif utilisé pour signer les chroniques quotidiennes du "Petit journal" qui succèdent aux chroniques signées Thimotée Trimm. - Henri Escoffier rédigea la plupart des chroniques signées Thomas Grimm (source : data BNF)